



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE MONTREDON-LABESSONNIÉ**

**COMMUNE DE
MONTREDON-LABESSONNIÉ**

SÉANCE DU LUNDI 28 JUN 2021

Nombre de Membres

- Afférents : 19
- En Exercice : 19
- Présents : 16
- Ayant pris part : 18

L'an deux mille vingt et un et lundi vingt-huit juin à vingt heures trente minute, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni à la Mairie, au nombre prescrit par la loi, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Jean-Paul CHAMAYOU, Maire.

Date de convocation
21/06/2021

Présents : M. Jean-Paul CHAMAYOU ; M. Jean-François COMBELLES ; Mme Marie-Claude ROBERT ; M. Jean MARTINEZ ; Mme Mélanie BOCCALON ; M. Jean-Pierre LESCURE ; Mme Marie-Line CLUZEL ; M. Jean-Marie BRU ; M. Danlei CAMP ; Mme Pascale BARNA-LEGRAND ; Mme Hélène POLDERVAART ; M. David FRANCO ; Mme Pauline MARCOU MADER ; Mme Aline COUTAREL ; Mme Claude HUET et M. Raoul de RUS.

Date d'affichage
21/06/2021

Excusée représentée : Mme Dominique GODOT-RAMADE représentée par Mme Pauline MARCOU MADER et M. Alain JAME représenté M. Raoul de RUS.

Excusé : M. Christian BAÏSSE.

Madame Pascale BARNA-LEGRAND a été nommée Secrétaire de Séance.

Délibération N°2021-33 : Remboursement dégrèvement foncier Lafargue

Monsieur le Maire expose le courrier, en date du 1^{er} mai 2021, du fermier de Lafargue demandant le remboursement de la quote-part du dégrèvement de la taxe foncière des terrains agricoles.

En effet comme exposé dans ledit courrier, les dégrèvements obtenus par le bailleur à la suite de calamités agricoles, bénéficient au fermier.

Monsieur le Maire demande au conseil municipal de l'autoriser à émettre un titre au profit du locataire d'un montant de 64,00 € correspondant au dégrèvement des terres agricoles concernées par le bail de fermage.

Où cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité autorise Monsieur le Maire comme ci-dessus.

Ainsi fait et délibéré à Montredon-Labessonnié, les jour, mois et an que dessus et ont signé tous les membres présents.

Pour extrait conforme,

Le Maire,
Jean-Paul CHAMAYOU.

